



rappel de prime d'accueil suite à jugement prud'homal

Par **robin daniel**, le **16/03/2009** à **14:40**

employé à l'accueil dans une caisse de sécurité social j'ai bénéficié d'un rappel de 5 ans sur une prime de contact que l'employeur avait oublié de nous payer?
question ; ce rappel doit il être déclaré au fisc sur une ou plusieurs années?
2 eme question ; u cas où la cour de cassation donnerait raison à la cpam et que nous devrions rembourser la somme, que faire auprès des impots?